

Décryptage et remèdes

Autor(en): **Lehmann, Anton**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **10 (2008)**

Heft 1

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-995536>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» La réaction de l'enseignant montre que lui aussi n'est qu'un être humain. «

Décryptage et remèdes

Les scénarii suivants mettent en évidence ce qui est à l'origine de «situations d'agressivité» et les enseignements qui peuvent être tirés. Petit guide destiné à prévenir l'escalade de la violence.

Texte: Anton Lehmann; photos (scènes fictives): Daniel Käsermann

Lieu des faits: LE SPORT SCOLAIRE

Conflit élève/enseignant

Lors d'un match d'unihockey, l'enseignant s'étonne du comportement de Sven (nom d'emprunt), lequel profite de chaque occasion pour donner des coups de canne à ses camarades et manifeste une grande agressivité dans les duels. Il le prévient qu'il ne tolérera plus sa conduite. Immédiatement après, l'élève commet une faute, reçoit une pénalité d'une minute et maugrée contre l'enseignant. Remarquant que certains élèves affichent un sourire moqueur, ce dernier demande à Sven: «Qu'as-tu dit à voix basse?» Un silence règne dans la salle. Et l'élève de répondre, laconique: «Rien!» L'enseignant se retourne et fait signe de poursuivre le jeu. Du coin de l'œil, il a l'impression que l'élève lui adresse un geste obscène. Furieux, il fait volte-face, va vers l'élève, l'empoigne brutalement et le plaque contre la porte en le menaçant: «Si tu dis maintenant encore un seul mot, je t'envoie mon poing en pleine figure. Va attendre dehors que la leçon soit terminée et puis après on verra!»

Le jeu reprend avec intensité dans une ambiance fair-play. A peine l'enseignant est-il sorti de la salle de gymnastique que Sven se dirige vers lui pour lui présenter ses excuses et lui tend la main. L'enseignant s'excuse à son tour d'avoir réagi de manière aussi virulente. D'autres élèves se joignent alors à eux. La conversation s'engage. Tous sont unanimes à approuver le comportement de l'enseignant et l'un d'entre eux dit: «Sven a vraiment dépassé les limites et vous a carrément provoqué.» Au terme de la discussion, un autre élève ajoute: «Vous savez, aujourd'hui c'est un jour de m..., certains ont loupé leur place d'apprentissage!»

Questions

- Comment réagir à des infractions volontaires qui relèvent du domaine de l'impertinence et du manque de respect, qui plus est, à l'encontre de l'enseignant?
- Comment transmettre les règles du fair-play?
- Quel enseignement peut-on tirer de l'incident et comment?

Intervention

L'enseignant, à qui s'adressent personnellement les provocations, devrait éviter si possible d'entrer en matière et se contrôler. Exemples:

- Feindre de ne pas entendre ni de voir, ignorer: de par son comportement impassible, il évite la contre-violence et prend du recul pour revenir ultérieurement sur l'altercation sous la forme d'une discussion.
- Appliquer la stratégie du retour au calme (cool-down): il interrompt l'enseignement, laisse passer un peu de temps, puis demande aux élèves de s'asseoir et de respirer profondément. La discussion qui s'ensuit est fondée sur le fair-play et le respect. Le différend avec Sven est réglé après la leçon.
- Réexpliquer les principes généraux du fair-play plutôt que de critiquer le comportement d'un élève: l'enseignant s'adresse à tous les élèves pour éviter d'en compromettre un en particulier. Il peut aborder les rites de réconciliation et de fair-play, tels que se serrer la main. En cas d'infraction, les élèves vont s'asseoir une voire deux minutes sur le banc, histoire de prendre du recul et de retrouver leur calme.

Remarques

La réaction de l'enseignant montre que lui aussi n'est qu'un être humain: ce qui va de soi un jour d'école «normal» peut parfois se révéler être un véritable défi dans le feu de l'action. Dans le cas présent, les deux parties perçoivent cet incident comme une occasion d'apprendre. Supposons qu'il n'en soit pas ainsi, alors l'épisode en question fera forcément l'objet d'une discussion, par exemple en présence du maître de classe.



Tournoi pour écoliers

Depuis plus de 20 ans, l'office des sports d'une ville de taille moyenne organise un tournoi pour écoliers de basketball, de football et de hockey sur glace. Les classes primaires s'affrontent dans la catégorie B et les secondaires (7^e à 9^e année) dans la catégorie A.

Force est de constater que, depuis quelques années, des événements fâcheux de plus en plus nombreux perturbent la bonne ambiance de cette manifestation sportive et menacent son déroulement. En effet, des garçons, quasiment tous de la catégorie A, ne cessent de tricher lors des inscriptions, de voler et de commettre des actes de vandalisme. Des gestes de violence et des menaces proférées contre les joueurs et les arbitres ainsi que des bagarres survenant pendant et après les rencontres font malheureusement également partie de cette triste réalité. Après les nouveaux débordements de l'année 2007, les organisateurs en ont eu assez et ont pris certaines mesures. Dorénavant, la catégorie A «Garçons» sera supprimée.

Questions

- Quelles mesures peuvent être prises pour éviter de fâcheux incidents?
- Quelles mesures existe-t-il pour garantir le déroulement normal d'un tournoi?
- Comment réagir lors d'incidents graves durant le tournoi? Quels sont les moyens à disposition (interventions et sanctions)?
- Y a-t-il d'autres solutions pour éviter de supprimer définitivement la catégorie A?

Mesures antérieures

- Les équipes recevaient par écrit les règles et les principes de base du fair-play avant le tournoi.
- Durant le tournoi, les matches étaient sifflés par des arbitres qualifiés (ou des enseignants avec de bonnes connaissances des règles). La direction centrale du tournoi était également l'organe de conciliation en cas de conflit.

- Les infractions aux règles étaient traitées de la manière suivante: avertissements (carton jaune), pénalités lors de fautes plus graves, expulsion (carton rouge) lors de faute grossière; en cas de répétition, expulsion éventuelle pour les autres matches du tournoi. De tels incidents étaient ensuite signalés à la direction de l'école et au maître de classe concernés.
- Malheureusement, les équipes n'étaient pas toutes encadrées comme il se doit par un enseignant responsable. Cette tâche était plus fréquemment assumée par les parents, voire des camarades, ce qui a pu être quelquefois à l'origine d'incidents regrettables.

Nouvelle mesures

Il serait désormais judicieux de choisir au niveau de la direction du tournoi des enseignants supplémentaires, capables d'assumer des responsabilités. Exemples:

- Chaque équipe signe une convention, laquelle stipule que l'équipe contribue au déroulement parfait du tournoi; elle doit aussi être encadrée par un enseignant, qui est son porte-parole.
- Pour participer au tournoi, les équipes des catégories A et B doivent chacune être en possession d'un «passeport de joueurs» grand format, qui facilite l'identification de ces derniers. Ce passeport géant, comportant les photos de chacun d'eux, peut être conçu préalablement durant l'enseignement scolaire normal. Le jour J, il sert d'instrument d'enregistrement et marque l'emplacement de l'équipe.
- Il convient d'étudier si une forme mixte des rencontres (par ex. 4 garçons et 2 filles), peut éventuellement être envisagée, quand bien même il faudra compter avec une forte résistance de la part des joueurs avides de performances.
- Il est opportun d'inciter les joueurs à se serrer la main: on veille à ce que chaque match commence par un rituel où les joueurs se saluent et se termine par une poignée de main. Les parties impliquées dans des affrontements ou une faute grave se réconcilient également en se serrant la main; si tel n'est pas le cas, elles reçoivent chacune une pénalité d'une minute, histoire de se calmer.



Lieu des faits: L'ENTRAÎNEMENT

Comportement grossier et déloyal

De par sa rigueur, l'entraînement de judo représente un véritable défi existentiel: en effet, ce sport ne consiste pas simplement à gagner ou à perdre; on y éprouve un véritable sentiment de supériorité ou d'infériorité. Les émotions qui en découlent peuvent, dans certains cas, dégénérer en comportement agressif.

Un garçon de 12 ans issu d'une famille de réfugiés attire l'attention de par ses gestes brusques vis-à-vis de ses camarades d'entraînement. Alors que certains s'expriment par de la contre-violence, d'autres, qui ne peuvent ou ne veulent être violents, refusent de s'entraîner avec lui. Les nombreuses discussions avec ce garçon et la classe n'apportent aucune amélioration durable. Après un certain temps, il oublie de nouveau et tout recommence.

Questions

- Que faire lorsque les mesures prises n'apportent aucun succès visible?
- Comment est-il possible de renverser un comportement fautif automatisé? Existe-t-il une solution pédagogique au problème compte tenu de l'âge de l'adolescent, sans devoir recourir à un soutien professionnel?
- Comment savoir si le comportement du garçon est également source de problèmes en dehors des entraînements du club?

Intervention

Après ces vaines tentatives, la plus simple des solutions consisterait à exclure le garçon de l'enseignement. Toutefois, compte tenu de son passé douloureux, il est préférable de chercher des solutions inno-

vatrices (pédagogiques) pour briser de manière constructive ce comportement figé. Exemples:

- Le garçon endosse, pendant un certain temps, le rôle d'assistant-entraîneur dans le cours de débutants: lui assigner tout d'abord de petites tâches (par ex. faire régner l'ordre dans les vestiaires, expliquer aux débutants comment nouer correctement leur ceinture, donner le signal marquant le début et la fin d'un combat).
- Le garçon assume, avec le temps, de plus en plus de responsabilités: en qualité de partenaire d'entraînement avancé, il aide les débutants à faire des projections correctes et démontre, en guise de récompense, à chaque fois un exercice avec le moniteur principal (stratégie d'intégration).
- L'entraîneur discute de temps à autre avec les enseignants et les informe des efforts et des progrès réalisés à l'entraînement de judo.

Conséquence

Étant donné que le garçon n'a plus rien à prouver dans le groupe d'entraînement des plus jeunes, il ne commet plus de gestes brusques. Il est respecté, ce qui renforce sa confiance en lui et ne le pousse plus à être rustre à l'entraînement avec les jeunes du même âge.

Injure raciste

Au cours de l'entraînement, une fille de couleur (7 ans) se met soudain à pleurer. Elle raconte alors à l'entraîneur qu'un garçon (8 ans) s'est fendu d'une insulte raciste à son encontre. Interrogé, le garçon dit: «Dieu a créé les être humains blancs et les méchants sont devenus noirs.»

Questions

- Quelle doit être la première réaction de l'entraîneur dans ce cas? Que peut-il entreprendre pour protéger l'enfant victime d'une insulte raciste?

» Détourner les yeux signifie tolérer la violence et se rendre coresponsable. «

- Par quels principes l'entraîneur doit-il se laisser guider pour réfuter des remarques racistes?
- Quelles sont les conséquences de l'injure pour son «auteur»?
- Quels sont les effets (à long terme) de l'intervention de l'entraîneur?
- Est-il éventuellement judicieux de prendre contact avec l'école et les parents?
- Existe-t-il d'autres solutions pour l'entraîneur?

Intervention

L'entraîneur interrompt l'enseignement et fait asseoir les enfants en demi-cercle. Son attitude décidée dévoile sa volonté de protéger la fillette.

- Il explique aux enfants qu'en judo, il convient de respecter le principe «Ji Ta Kyo Ei», qui signifie «entraide et réussite par l'échange mutuel».
- Dans la discussion, il attire l'attention des élèves sur le fait qu'il est très important de vouloir respecter nos partenaires, sans quoi, ils ne voudront plus s'entraîner avec nous.
- Le garçon apprend que Dieu ne veut pas que les êtres humains se fassent du mal. S'il se conduit dorénavant bien, il ne sera pas puni.
- Cet incident ne nécessite aucun suivi immédiat. Le problème peut éventuellement être traité lors la prochaine réunion des parents. Le cas échéant, il convient de s'adresser au maître de classe du garçon.

Remarques

Une intervention faite en présence de tous les élèves de la classe permet de les informer tous en même temps qu'il existe des règles de cohabitation. Quoi qu'il en soit, dans ce cas, le garçon est carrément mis dans l'embarras (pour quelque chose dont il n'est même pas entièrement responsable puisque ces valeurs lui ont été transmises par ses parents!).

Il est également possible de prendre les deux enfants à part immédiatement après l'incident et de demander au garçon quelle serait sa réaction s'il était injurié de la sorte. En outre, il est judicieux d'amener les enfants à se serrer la main ou à aller vers un geste de réconciliation et d'excuse. L'entraîneur redéfinira ultérieurement avec tout le groupe les règles de collaboration et de respect.

Conséquence

L'entraîneur a pour habitude de demander aux élèves à l'entraînement suivant ce qu'ils ont appris la semaine passée: «A mon grand étonnement, j'ai vu le garçon lever la main et dire... que Dieu aime également les Noirs.»

Violence sexuelle

Dans un groupe de judokas mixte comptant des jeunes de 14 ans et des adultes, nous exerçons une technique de défense: la projection de hanche en contre. Une jeune fille, qui s'entraîne avec nous depuis peu, se tient à l'écart lors des exercices. Je lui demande avec quel partenaire elle désire s'entraîner. Elle choisit deux filles. Bien qu'elle sache attaquer, elle ne parvient pas à maîtriser la technique de défense, somme toute simple, mais qui implique un blocage avec la hanche. Au changement de partenaire suivant, la jeune fille recule à nouveau, bien qu'un garçon soit libre. Dès que je lui propose de s'entraîner avec ce partenaire masculin, elle se met à pleurer. Je veille donc, jusqu'à la fin de la leçon, à ce qu'elle trouve une partenaire qui lui convienne. Or, même ainsi, elle ne réussit pas à maîtriser cette technique, faute d'un engagement de la hanche. Je lui demande alors, après l'entraînement ce qui lui pose un problème. Elle m'avoue ne pas aimer s'entraîner avec des hommes.

Questions

- Quelles conséquences peuvent-être tirées de cette situation, la fille ne voulant visiblement pas s'entraîner avec des garçons?
- Pourquoi accepter ses réponses qui ne correspondent pas forcément à la vérité? Quelle est donc la vraie raison de son blocage?
- Combien de temps faudra-t-il jusqu'à ce que la jeune fille veuille s'entraîner aussi avec des garçons et des hommes?

Intervention

L'entraîneur doit accepter que la jeune fille ne veuille pas s'entraîner avec des garçons. Aussi longtemps qu'il ignore les vraies raisons de son blocage, il doit lui laisser choisir librement ses partenaires féminines, voire lui accorder une pause à défaut de partenaire idéale. Etant donné que la fille ne s'exprime pas sur les raisons de son blocage, l'entraîneur prend contact avec sa mère.

Il apprend que la fille a été abusée sexuellement par son père. La mère souligne que sa fille aime le judo, raison pour laquelle elle demande à l'entraîneur de ne pas l'obliger à effectuer les exercices avec des garçons.

Conséquence

L'entraîneur explique qu'il a fallu compter environ une année avant que la jeune fille ne parvienne à surmonter son blocage et à s'entraîner également avec des garçons et des hommes. «Au début, elle s'est limitée aux exercices debout puis, petit à petit, elle est passée aux exercices au sol. Lors de l'examen pour l'obtention de la ceinture bleue, elle a démontré brillamment la technique de défense.»



Manque de courage civique

Si la passion, les émotions et les charges brutales font partie du quotidien en hockey sur glace, nombreux sont ceux qui pensent déjà à la violence. Un jeune entraîneur relate un événement qui se déroule en dehors de la glace au sein de sa propre équipe. C'était une équipe bien soudée où les rôles des joueurs étaient clairement définis. L'un des joueurs, de nature plutôt calme, s'isolait cependant de plus en plus. Ses prestations sportives étaient exemplaires; néanmoins, il profitait des phases de régénération pour bouquiner ou se coucher tôt. Entre l'entraînement sur glace, les activités polysportives et la théorie, les joueurs bénéficiaient d'un bref moment de répit. Un jour, quatre joueurs ont décidé de se défouler. Ils ont empoigné le joueur en question, l'ont fait tomber de la table de massage et l'ont piétiné. Après avoir été questionnés, les auteurs ont invoqué l'ennui comme motif de leur agissement.

Questions

- Quels sont les meneurs visibles, respectivement invisibles au sein d'une équipe?
- Que se passe-t-il avec les membres d'une équipe qui font bande à part (par ex. en ne participant quasiment jamais aux programmes proposés durant les pauses et les moments de loisirs)?
- Comment résoudre un cas susceptible de toucher fortement l'intégrité physique et psychique d'un jeune?
- Comment une minorité peut-elle perpétrer de tels actes sans qu'intervienne la majorité de l'équipe?
- Qui examine et condamne/juge et quelles sanctions convient-il de prendre dans un tel cas?

Intervention

L'entraîneur ne tolère en aucun cas de tels événements. Il est hors de question de reprendre le cours normal des entraînements avant de savoir exactement ce qui s'est passé.

- Le comité du club reconstitue les faits (causes et conséquences) en procédant à des interrogatoires individuels et de groupe.
- Les sanctions prises à l'égard des auteurs doivent non seulement éveiller en eux un sentiment de culpabilité et d'empathie pour la victime, mais encore comprendre des actions leur donnant la possibilité de réparer leurs torts. Ils perdent alors momentanément leur rôle de meneurs au sein de l'équipe.
- Les complices doivent prendre conscience qu'un manque de courage civique est synonyme de complicité dans le cas présent.

Remarques

Il est généralement difficile de reconnaître les leaders au sein d'un groupe de jeunes du même âge. Ceux qui manifestent un comportement ne correspondant pas à la norme du groupe (par ex. en faisant du zèle à l'école ou, comme dans notre exemple, en lisant des livres durant les pauses) peuvent subir la pression des meneurs. Manquer de courage civique équivaut à accepter l'acte punissable des coupables. Détourner les yeux signifie tolérer la violence et se rendre coresponsable.

Commentaire

Un monde meilleur grâce au sport?!



L'idée que le sport exerce une influence positive sur le développement des enfants et des adolescents est fortement ancrée. Parfois, dans des cas extrêmes, le sport est même administré comme «traitements» contre diverses formes de comportement déviant pendant la jeunesse. Mais le sport contribue-t-il vraiment à un monde meilleur?

Les résultats des recherches empiriques menées sur la socialisation positive des jeunes grâce au sport – notamment sur son pouvoir à tempérer les comportements violents – ne sont pas explicites et ne permettent pas de tirer des conclusions claires. Une des raisons est qu'il n'existe pas un sport, mais de multiples conditions-cadres selon lesquelles le sport est pratiqué et qui agissent différemment sur les jeunes. Cela dépend donc grandement de la manière dont les jeunes sont orientés vers une activité sportive, quelles valeurs sont véhiculées par cette activité physique et quels objectifs sont poursuivis. Se focaliser exclusivement sur la victoire peut, par exemple, déclencher des attitudes négatives

et encourager un comportement violent. En revanche, si l'attention est portée sur l'optimisation de la performance individuelle, l'atteinte d'objectifs intermédiaires, l'amélioration du bien-être ou l'éducation au fair-play, le sport peut avoir des effets positifs sur le développement des jeunes. Lorsque les conditions générales sont optimales, des ressources importantes en matière de prévention de la violence peuvent être mises en place ou renforcées à travers le sport. Le sport a alors le potentiel pour «améliorer le monde» et ce potentiel est à exploiter. Mais s'il est en revanche perçu comme le remède au problème de la violence chez les jeunes, le risque est grand que les attentes ne puissent être satisfaites. Ce qui conduira à une déception et menacera les actions de soutien.

► Karin Moesch est collaboratrice scientifique à la section «Psychologie du sport» de l'OFSP et à l'Institut des sciences du sport de l'Université de Berne. Elle travaille actuellement sur un projet de recherche consacré au thème «Sport et violence chez les jeunes».

Contact: karin.moesch@baspo.admin.ch



Lieu des faits: LE TERRAIN DE JEU

Protection de l'arbitre

A la suite d'une grave faute survenue lors d'un match de football de juniors B, l'arbitre est amené à donner un carton rouge à un joueur. Ce dernier l'injurie et profère des menaces de mort à son encontre. L'arbitre interrompt alors la partie. Il rentre aux vestiaires où l'attend le joueur, qui non seulement lui adresse de nouvelles injures, mais le frappe dans le dos. L'arbitre se retourne et reçoit encore une gifle. Vu la gravité des faits, la Commission de jeu décide d'expulser l'équipe juniors B jusqu'à la fin du premier tour et lui inflige une amende de 1000 francs. En outre, la Commission pénale et de contrôle suspend le joueur en question pour 36 mois et le sanctionne d'une amende de 200 francs.

Questions

- Les menaces proférées contre l'arbitre suffisent-elles à interrompre un match?
- Qui se porte garant de la sécurité de l'arbitre après l'interruption du match?
- Pourquoi punir l'équipe entière alors qu'il n'y a qu'un coupable?
- Quelles conséquences cet incident entraîne-t-il sur le plan pénal et au niveau de l'Association?
- Comment réagissent les joueurs et l'entraîneur sanctionnés (par ex. possibilité de recours)?

Intervention

- Selon le règlement, un acte commis par un seul joueur a des retombées sur toute l'équipe. Les joueurs et l'entraîneur de l'équipe concernée sont responsables de la sécurité de l'arbitre, qui doit être protégé contre les débordements émotionnels de leur camarade de club.

- Il incombe à l'entraîneur (absent dans le cas présent) de faire sortir le joueur surexcité, c'est-à-dire de procéder à un changement.
- Avant de prendre une décision, la Commission pénale et de contrôle entend les deux parties. Ici, le club sanctionné ne fait pas recours contre le jugement. Il reconnaît sa faute, en plus du fait que l'entraîneur était absent, et expulse le joueur fautif du club.
- Les joueurs et leur entraîneur ont la possibilité de terminer la saison dans une autre équipe du même club.
- L'arbitre a aussi le droit d'engager une procédure pénale contre le joueur fautif.

Remarques

Les tirades d'injures et les menaces proférées après une expulsion sont des débordements qui demandent d'être pris au sérieux. L'arbitre doit pouvoir compter sur la protection du club organisateur. Lorsque sa sécurité est compromise après un tel cas (expulsion, menace, interruption du match), il devient la proie de toute personne malintentionnée, une situation dans laquelle le club se rend complice.

Les attaques lancées contre des arbitres continueront à être sanctionnées par la juridiction sportive interne. Cela signifie donc que normalement l'arbitre rapporte les faits, ce qui entraîne une sanction au niveau de l'Association (suspension). A cela s'ajoutent fréquemment des mesures internes au club. L'arbitre peut, en cas d'attaque physique, déposer une plainte contre le ou les joueur(s) coupable(s). Cet aspect mérite une attention particulière lors de la formation des arbitres. Par ailleurs, il convient de répéter aux joueurs de toutes les ligues que le terrain de jeu n'est pas un espace arbitraire.



Faits médiatisés

Une décision de penalty prise à la dernière minute de jeu contre l'équipe visiteuse déclenche une série d'agressions contre l'arbitre. Deux joueurs de l'équipe visiteuse, identifiés ultérieurement par l'arbitre, s'en prennent violemment à lui; selon les dires des témoins, les joueurs des deux équipes essaient de le protéger. Finalement, l'arbitre et trois joueurs de l'équipe locale sont conduits à l'hôpital pour y recevoir des soins. La police arrive sur place alors que la situation est déjà rentrée dans l'ordre et que les joueurs sont dans les vestiaires.

Avant même que l'instance disciplinaire de l'Association ne traite ce cas, le préfet du district décide d'interdire à l'équipe visiteuse de jouer dans ce district jusqu'à nouvel avis. Cet incident fait les gros titres de la presse écrite et électronique dans toute la Suisse.

Par solidarité envers leurs collègues, les arbitres du canton veulent lancer une grève placée sous le slogan suivant: «Nous donnons un carton rouge à la violence». L'Association suisse de football leur propose une autre solution: porter un brassard rouge pour rappeler l'incident.

Questions

- Que s'est-il exactement passé? Que disent les témoins? Qui procède aux recherches? Comment?
- Pourquoi la situation débouche-t-elle sur une escalade de la violence?
- Est-ce la question d'un éventuel conflit ethnique (la majorité des joueurs de l'équipe visiteuse étaient d'origine étrangère) qui suscite de l'intérêt?
- Par quels moyens est-il possible de désamorcer une telle situation? Ces moyens sont-ils utilisés?

- Comment réagissent les instances disciplinaires? Les sanctions collectives sont-elles judicieuses? Quelle est la réaction du club à l'interne?
- Quelles sont les conséquences de cet incident?

Intervention

- Des sanctions (exemplaires) infligées avant même de savoir exactement ce qui s'est passé (dans le cas présent, les parties n'ont pas été interrogées et le rapport de police fait défaut) risquent d'aggraver le conflit.
- Les punitions collectives, qui touchent toute l'équipe, sont délicates, surtout lorsque les joueurs des deux équipes ont cherché à protéger l'arbitre.
- Pour lutter contre le manque de respect, les entraîneurs doivent également s'engager pour cette cause... et sanctionner les joueurs indisciplinés dans le cadre du club.
- Les joueurs surexcités, physiquement et émotionnellement, représentent un danger pour eux-mêmes et pour les autres. Les entraîneurs (des deux équipes) doivent alors procéder à temps à un changement, ce qui n'a pas été le cas.
- L'arbitre peut/doit interrompre, voire arrêter le match face à des provocations à caractère raciste. Un penalty décidé à la dernière minute de jeu peut être la goutte qui fait déborder le vase.

Remarques

Les joueurs concernés et les spectateurs ont donné diverses versions des faits, ce qui n'a semble-t-il guère intéressé les médias et encore moins les instances disciplinaires. Durant le match, des joueurs de l'équipe visiteuse, d'origine étrangère, auraient été la cible de provocations, que l'arbitre n'a apparemment que trop peu prises en considération. En outre, il convient de relever que les cartons (jaunes et rouges) n'ont été distribués qu'à l'équipe visiteuse, issue d'un quartier connu pour sa mauvaise réputation. Mais il semble que ces aspects, finalement ressentis comme de la discrimination injustifiée et xénophobe par les personnes concernées, n'aient pas non plus été pris en compte lors de l'évaluation du cas.

La médiatisation de l'incident a joué ici un grand rôle et lui a donné quasiment sa propre dynamique. A cela est venue s'ajouter l'action de grève planifiée des arbitres, que l'Association a jugé contreproductive car paralysante pour l'ensemble des matches. //

Un grand merci à Andreas Steinegger, Jean-Pierre von Kaenel, Andreas Santschi, Reto Kropf, Claudio Circhetta, Christine Müller et David Zimmermann pour leur précieuse collaboration à la rédaction de ce guide.

Violence des spectateurs

Les clubs ont tout intérêt à empêcher l'escalade de la violence des spectateurs contre les arbitres. En effet, si l'acte reste anonyme, ce sont eux qui passent à la caisse. Lors d'incidents plus graves (par ex. projectiles avec lésions corporelles et interruption du match), il sera fait appel à une instance sportive, accompagnée parfois des autorités disciplinaires si les conséquences sont graves.